

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01707 Numéro SIREN : 879 874 071 Nom ou dénomination : 3CMRJ

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/007392

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMpte DE Résultat simplifié DE L'exercice (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
		018		□ □ □ □ □ □		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215	214	
			Intracomunitaires			
		Services *		217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)	243			244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements *				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	284	
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310		
B - RÉSULTAT FISCAL				312		
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247	1415	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	886		ZFU - TE (44 octies et octies A)	887
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		881		JEI (44 sexies A)	889	
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quindécies)	138	
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		881		Investissements outre-mer	344	
ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
BUD (44 sexdecies)		992				
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit				346
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		
Bénéfice col.1 / Déficit col.2				354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		
Bénéfice col.1 / Déficit col.2				372		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise				3CMRT				Néant						
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *				
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406						
		Autres		410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426							
	Constructions		430		432		434		436							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446							
	Installations générales, agencements, aménagements divers		450		452		454		456							
	Matériel de transport		460		462		464		466							
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476							
Immobilisations financières		480		2450		482		484		2450		0				
TOTAL		490				492		494		496						
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																
Fonds commercial				495		497		498		499						
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516							
	Constructions		520		522		524		526							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		530		532		534		536							
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546							
	Matériel de transport		550		552		554		556							
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566							
TOTAL		570				572		574		576						
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)														
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5						
		6		7		8		9		10						
Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession*		Plus ou moins-values							
									Court terme*		Long terme					
	①		②		③		④		⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧	
1	2450		/		2450		735									
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
Total	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									598		585		597		599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SP

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>3CMR</u>		Néant ☒	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	802	804	808
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	803	805	807
	Autres provisions réglementées *	610	812	814	816
Provisions pour risques et charges		620	822	824	826
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	832	834	836
	Sur stocks et en cours	640	842	844	846
	Sur comptes clients	650	852	854	856
	Autres provisions pour dépréciation	660	862	864	866
TOTAL		680	882	884	886
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683			
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter		
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		860			
Total des déficits restant à reporter		870			
IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3CART		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Données en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel *						376	
Dont apprentis						657	
Dont handicapés						651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale						881	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						105	
TOTAL 1						106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						143	
Subventions d'exploitation reçues						113	
Variation positive des stocks						111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						153	
TOTAL 2						144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats						121	
Variation négative des stocks						145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						125	564
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.						310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						150	1 715
TOTAL 3						152	
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)						137	- 2249
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF						117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre						020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)						022	
Effectifs au sens de la CVAE *						023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)						026	
Période de référence						024	
Date de cessation						016	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 36 de l'annexe III
au CGI)

N° de dépôt

(1)

Néant ☐

Exercice clos le		31/12/2022		SIREN		819874041	
Dénomination de l'entreprise		3CMLT					
Adresse (voie)		104 CHEMIN DU CHEVALET					
Code postal		38460		Ville		CHAMAGNIEU	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE		901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES		902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE		903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES		904	

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	MONTENEGRO	Prénom(s)	JUAN
Nom marital		% de détention	48,5%	Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	29/03/1953	N° Département	Commune	Pays
Adresse :	N°	104	Voie	CHEMIN DU CHEVALET	
Code postal		38460	Commune	CHAMAGNIEU	Pays
Titre (2)	Mme	Nom patronymique	CLARAD	Prénom(s)	CLAIRE
Nom marital		% de détention	48,5%	Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	13/01/1962	N° Département	Commune	Pays
Adresse :	N°	104	Voie	CHEMIN DU CHEVALET	
Code postal		38460	Commune	CHAMAGNIEU	Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le		SIREN	
Dénomination de l'entreprise			
Adresse (voie)			
Code postal		Ville	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M.	Nom patronymique	MONTENEGRO	Prénom(s)	PIERRE
Nom marital		% de détention	12	Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	14/08/1970	N° Département	38	Commune
					BEURGON
					Pays
					FRANCE
Adresse :	N°	2 TER	Voie	RUE DU FOUR BANAL	
Code postal		38460	Commune	CREMIEU	Pays
					FRANCE
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date		N° Département		Commune
					Pays
Adresse :	N°		Voie		
Code postal			Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(1) Néant ☐

Exercice clos le		SIREN	
Dénomination de l'entreprise			
Adresse (voie)			
Code postal		Ville	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	% de détention	Nb de parts ou actions
MME	MONTENEGRO	CÉCILE	1/	
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays	
	38	BOURGAIN-JALIEU	FRANCE	
Adresse : N°	Voie			
Code postal	Commune	Pays	FRANCE	
Tire (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	% de détention	Nb de parts ou actions
M.	MONTENEGRO	LOUIS	1/	
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays	
	38	BOURGAIN-JALIEU	FRANCE	
Adresse : N°	Voie			
Code postal	Commune	Pays	FRANCE	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III
au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont
la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

Exercice clos le

31/12/2022

SIREN

879874071

Dénomination de l'entreprise

3CMET

Adresse (voie)

104 CHEMIN DU CHEVALER

Code postal

38460

Ville

CHAMAGLIEU

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

0

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS :

Les observations suivantes sont formulées sur les points susceptibles d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

- Bien que la situation de la société fasse ressortir un résultat négatif, les comptes n'ont pas été réalisés en valeur liquidative, la continuité de l'activité n'étant pas considérée comme compromise.

Ces comptes ont été établis sans que soient relevés d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 23 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 522.40€ Euros

Chiffre d'affaires :

Résultat : -2 278.62€ Euros

Fait à Chamagnieu le 15/05/2023

Signature de la présidente

Leifre Compagnie
A. Bouys

3 CMRJ – COMPTES ANNUELS 2022

Siret : 879 874 071 00019

Résumé

Contient le bilan, le compte de résultat, les annexes au bilan, le rapport d'approbation des comptes et la liasse fiscale

Compte de résultat	2020	Antérieur (néant)	Variation	%
Ventes de marchandises				
Production de biens vendus				
Production de services vendus				
Chiffre d'affaires net	0,00	0,00		
Production stockée				
production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et Dépréctations		25 500,00	-25 500,00	
Autres produits				
Produits d'exploitation (I)	0,00	25 500,00	-25 500,00	
Achats de marchandises				
Variation du stocks de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation du stocks de matières premières				
Autres achats et charges externes	563,63	1 191,85	-628,22	
Impôts et taxes		192,01	-192,01	
Salaires				
Charges salariales				
Dotations aux amort. et depreciations				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)	563,63	1 383,86	-820,23	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-563,63	24 116,14	-24 679,77	
Quote parts d'opérations faites en commun				
Bénéfices attribués ou perte transférées (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Reprises sur amort. et dépréciations financières				
Autres produits financiers				
Total des produits financiers (V)	0,00	0,00		
Charges d'intérêt				
Dotations aux amort. et dépréciations financières				
Autres charges financières				
Total des charges financières (VI)	0,00	0,00		

RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	0,00	0,00		
Compte de résultat (suite)	2020	Antérieur (néant)	Variation	%
RESULTAT COURANT (I) - (II) + (III) - (IV) + (V) - (VI)				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		158 279,05	-158 279,05	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	735,00		735,00	
Reprises sur dépréciations exceptionnelles				
Total des produits exceptionnels (VII)	735,00	158 279,05	-157 544,05	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		175 500,00	-175 500,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 450,00	25 500,00	-23 050,00	
Dotations aux dépréciations exceptionnelles				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 450,00	201 000,00	-198 550,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-1 715,00	-42 720,95	41 005,95	
Participations des salariés (IX)				
Impôt sur les sociétés (X)				
Total des produits (I) + (III) + (V) + (VII)	735,00	183 779,05	-183 044,05	
Total des charges (II) + (IV) + (VI) + (VIII) + (IX) + (X)	3 013,63	202 383,86	-199 370,23	
RESULTAT NET	-2 278,63	-18 604,81	16 326,18	

3CMRJ

–

Annexes

Préambule de l'annexe :

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
Il s'agit du troisième exercice depuis la création de l'exercice.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 522.40€.

Le résultat comptable est une perte de -2 278.62€.

Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises et en particulier aux règlements 2014-03 et 2017-01 de l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Autres éléments significatifs Au cours de l'exercice :

Le 20 décembre 2021 par décision du tribunal de commerce de Vienne, les sociétés CHEMYA et Clément Décor ont été placées en liquidation judiciaire. La société 3CMRJ a ainsi perdu tout contrôle et influence exercée sur ces sociétés. Les titres de la société CHEMYA ont donc été retirés du bilan au 31/12/2021.

La société 3CMRJ a cédé au cours de l'année 2022 ses parts dans la société SARL Jean Les Crocs, apurant ainsi son actif.

Evènements postérieurs :

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

Autres informations relatives au compte de résultat :

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Détail des comptes concernés par le chevauchement de l'exercice

Au mois de novembre 2021, des frais bancaires ont été prélevés à titre de commission sur frais de dossier pour 177,30€. Ces frais ont ensuite été remboursés au cours du mois de janvier 2022. Cette charge n'étant pas lieu d'être engagée au cours de l'année 2021, un avoir non parvenu avait été comptabilisé pour 177,30€. Cet avoir non parvenu a été neutralisé au début de l'exercice 2022.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la société	Cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier clos	Dividendes encaissés par la société dans l'exercice
A - Renseignements demandés concernant les filiales et participations:										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>- Participations (10% à 50% du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

3CMRJ

—

Annexes

3CMRJ
Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 51 000€
Siège social : 104 chemin du Chevalet 38460 Chamagnieu
Siret : 879 874 071 00019 – RCS de Vienne

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MAI 2023

Le 15/05/2023
A 8H00

Les associés de la société 3CMRJ se sont réunis au 104 Chemin du chevalet 38460 Chamagnieu en assemblée générale sur convocation faite par la présidente.

L'assemblée générale est présidée par Madame Claire Clarard en sa qualité de présidente de la société.

La Présidente de Séance constate que les Associés présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société. En conséquence, l'Assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La présidente de Séance rappelle l'ordre du jour :

- Approbation des comptes de l'exercice clôturé le 31/12/2022
- Fixation de la rémunération de la présidente.
- Affectation du résultat

Les associés reconnaissent que les documents requis leur ont été préalablement communiqués, notamment :

- La plaquette du bilan comptable pour l'exercice 2022 avec la liasse fiscale

Les Associés reconnaissent la validité de la convocation et de la tenue de l'Assemblée. La discussion générale est ensuite ouverte. Le Président de séance fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES :

L'Assemblée approuve les comptes établis pour l'exercice 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

SN

CIT.

PM

DEUXIEME RESOLUTION : REMUNERATION DE LA PRESIDENCE :

L'assemblée décide qu'aucune rémunération ne sera versée à la présidente Claire Clarard.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT :

Le résultat étant négatif de -2 278.62€, il est décidé de l'affecter en report à nouveau

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui est dessus, il a été adressé le présent acte qui, après lecture, est signé par tous les associés.

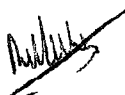
Claire Clarard (présidente et associée)



Juan Montenegro (associé)



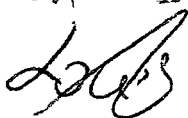
Pierre Montenegro (associé)



Cécile Montenegro (associée)



Louis Montenegro (associé)



PM